



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CGT
82 bis Avenue Pasteur
93260 Les Lilas

Les Lilas, le 19 octobre 2021

Monsieur le Secrétaire,

Vous nous avez interpellés dans un courrier que vous avez nommé « réunion projet pédagogique du lundi ».

Dans votre courrier, vous affirmez que « *les animateurs du périscolaire, dont le temps de travail est inférieur à 70 % d'un temps plein, ne pourraient plus participer aux réunions de projet pédagogique qui se tiennent le lundi, à partir du mois de septembre 2021* ».

Or cette affirmation est inexacte : les animateurs avec des contrats de 11h par semaine ont bien 2 heures de réunion le lundi.

Ces mêmes agents ne participent cependant pas systématiquement aux 2 heures de réunion du jeudi, mais ils sont associés à ces réunions quand elles sont relatives au projet pédagogique et aux bilans.

Vous n'êtes pas sans savoir, par votre présence régulière au comité technique, qu'un projet d'accompagnement de l'organisation du service Périscolaire/Centre de Loisirs est en cours. L'organisation actuelle n'est donc pas figée.

L'intention de cette action d'accompagnement de ce service est de maintenir le grand niveau de satisfaction des usagers en ayant un fonctionnement RH clarifié pour les agents leur permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'organisation, une compréhension et une visibilité majeure sur leurs situations de carrière.

Lors du dernier Comité Technique de l'année 2021 qui devrait avoir lieu le 30 novembre 2021, ce sujet sera à l'ordre du jour.

La construction de ce projet de service est un travail de long terme qui aura des résultats positifs pour l'organisation du travail des agents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.

Arnold BAC
Conseiller municipal délégué au personnel communal.



MAIRIE - 96, RUE DE PARIS - BP N°76 - 93261 LES LILAS CEDEX - TÉLÉPHONE : 01 43 62 82 02 - FAX : 01 49 93 00 06